

CELLULE DE VEILLE FÉDÉRALE CONTRE LES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES

Si vous êtes victime ou témoin d'une violence commise au sein de votre organisation CGT FERC ou par un·e adhérent·e de la FERC. Si vous êtes une organisation de la FERC qui a été alertée sur un·e membre de la FERC.

Contactez la cellule de veille. Elle est composée de 10 membres de la FERC formé·es sur la lutte contre les VSS.



La victime est entendue, protégée, le·la mis·e en cause peut être suspendu·e à titre conservatoire. La cellule respecte la présomption de sincérité.

CADRE COMMUN D'ACTION
CONTRE LES VSS :



Écrivez à cellule-vss-ferc@ferc-cgt.org